

terrafoncier

Bienvenue dans votre nouveau chez-vous

Informations utiles pour un emménagement en toute tranquillité.

Comment louer un bien



Recherche: trouver une annonce de location qui vous convienne et contacter [la gérance](#) pour fixer une date de visite.



Demande de location: une demande de location téléchargeable sur [notre site web](#) doit nous parvenir, ainsi que les différents documents nécessaires à l'examen de votre dossier. En cas d'acceptation, vous serez rapidement informé.



Bail à louer: signer le bail et le renvoyer à la gérance. Dès réception, nous vous transmettrons une copie du bail, la date de l'état des lieux et une facture QR pour le paiement des loyers.

Jour de la remise des clés: nous établirons un état des lieux d'entrée. Il est important d'être présent. Vous pourrez nous indiquer tous les points que vous jugerez nécessaires.

Documents: nous contrôlerons les documents nécessaires à votre location. Nous vous remettrons ensuite vos clés et vous souhaiterons un bon emménagement.

Paiement: créer un ordre permanent sur la base de la facture QR reçue, afin d'éviter tout problème de paiement.



Sortie de l'appartement: l'appartement et les annexes (caves, grenier, etc.) seront entièrement vidés et nettoyés. Un [état des lieux](#) sera établi. L'appartement doit être rendu en parfait état.



À qui s'adresser

En cas de question, vous pouvez nous écrire à info@terrafoncier.ch ou nous joindre par téléphone au 058 200 22 50.

terrafoncier.ch



Aération & Humidité

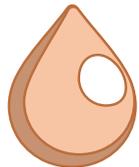
Pour éviter les dégâts liés à l'humidité (moisissures) dans l'appartement:

- **Aérer plusieurs fois par jour** en ouvrant les fenêtres de l'appartement pendant 5 à 10 minutes (créer un courant d'air).
- **Pas de fenêtres oscillo-battantes.**
- Après la douche, évacuer immédiatement l'humidité générée.
- Essuyer immédiatement les fenêtres en bois dans la salle de bain après chaque douche ou les protéger.



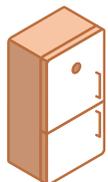
Vannes de chauffage

- Laisser les vannes des radiateurs ouvertes en été (ne pas les fermer ou les modifier). Il n'y aura aucun coût de chauffage, car le chauffage est éteint.



Appareils sanitaires

- Nettoyer et déboucher régulièrement les évacuations et siphons des lavabos, douches, baignoires et balcons.
- Détartre régulièrement les buses et pommeaux des robinets.
- Nettoyer ou remplacer les filtres des ventilateurs de salle de bain **1-2 fois par an**.



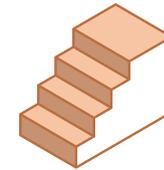
Appareils de cuisine

- Nettoyer ou remplacer les filtres à graisse et les filtres à charbon actif des ventilateurs de cuisine environ **2 fois par an**.
- Effectuer régulièrement le programme d'autonettoyage, le nettoyage du filtre collecteur et des bras gicleurs du lave-vaisselle.



Cave

- Ne pas entreposer d'objets sensibles à l'humidité (par exemple des textiles) dans la cave, car une forte humidité de l'air (surtout par temps chaud) peut provoquer des moisissures et des dégâts dus à l'humidité.



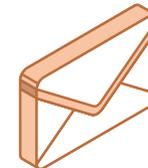
Cage d'escalier

- Garder les cages d'escalier et les couloirs des caves dégagés de tout objet (chaussures, etc.) pour permettre aux secours d'accéder en tout temps.



Extérieurs & communs

- Maintenir les extérieurs propres et rangés.
- Aucun objet ne peut être entreposé, pour des questions de sécurité.



Boîte aux lettres & sonnette

- Utiliser uniquement les plaquettes et autocollants fournis par nos soins.



Déchets & recyclage

- Déposer les déchets dans le container prévu à cet effet ou les mettre à disposition le jour de collecte (pas la veille au soir).